



DEC202256INSHS

Décision portant nomination de Mme Dana Rappoport aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°8170 intitulée « Centre Asie du Sud-Est - CASE ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée « Centre Asie du Sud-Est - CASE »

Vu la décision DEC192946INSHS en date du 2 décembre 2019 portant nomination de Mme Vathana Pholsena aux fonctions de directrice et de Mme Vanina Bouté aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de recherche susvisée.

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu les procès-verbaux du conseil de laboratoire du CASE en date du 1er octobre 2020 et du 19 novembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1er

I. A la date du 31 décembre 2020, il est mis fin aux fonctions de Mme Vathana Pholsena, en qualité de directrice de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée « Centre Asie du Sud-Est - CASE ».

II. A compter du 1er janvier 2021, Mme Dana Rappoport, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 JAN. 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit